LES TYPES DE LOGEMENT À L'UNIVERSITÉ

Il existe plusieurs solutions pour se loger lorsque l'on étudie à l'UVSQ.

Les résidences locatives privées

Certaines sont gérées par des organismes conventionnés, tels que l'ARPEJ, le Studefi, l' AGEFO, l'ESPACIL ou l'IRP, d'autres sont entièrement privées.

Le logement chez l'habitant

Des particuliers mettent à disposition des étudiants des logements éligibles à l'APL. La liste est consultable auprès du service du logement étudiant et sur la plateforme logement de la Communauté d'agglomération de Saint Quentin-en-Yvelines.

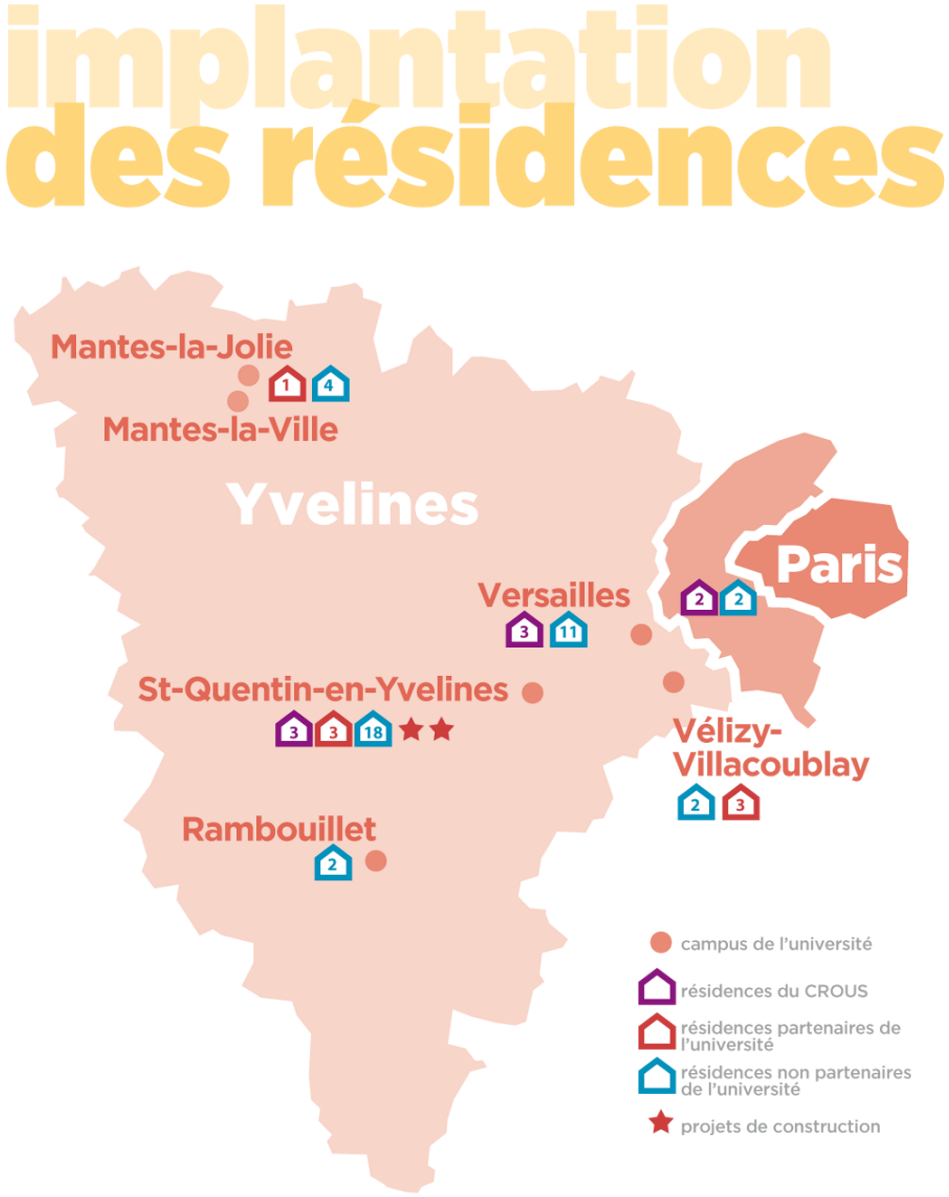
- Site lokaviz

Les résidences universitaires du CROUS

Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de l'académie de Versailles propose, dans le secteur de l'université (Guyancourt, Élancourt, Buc, Viroflay, Versailles), sept résidences aux étudiants de l'enseignement supérieur. Les chambres sont attribuées selon les critères sociaux définis nationalement et les demandes classées par

ordre de priorité par le CROUS.
La demande de logement doit être effectuée chaque année entre le 15 janvier et le 30 avril.

» Site du CROUS de Versailles



Le logement inter-générationnel

Cette solution permet à la personne âgée de rester à son domicile, tout en laissant une partie de son espace de vie à un jeune (en contrepartie d'une participation financière ou de services rendus).
La personne âgée peut sortir de l'isolement et elle pourra se faire aider dans certains gestes pénibles du quotidien. De son côté, **l'étudiant sera logé gratuitement (ou payera un faible loyer)** et trouvera lui aussi de la compagnie.

Le **logement intergénérationnel** est organisé par des associations. Des dizaines existent aujourd'hui. Trois formules sont à distinguer dans les différentes propositions des associations :

- **Des chambres gratuites** où le jeune s'engagent à être présents le soir et à aider la personne âgée dans certaines taches (faire les courses, sortir les poubelles, cuisiner…).
- **Des chambres à loyer modéré,** où l'étudiant est libre de son temps mais s'engage à régulièrement tenir compagnie à la personne âgée pour l'aider dans des taches précises.
- **Des chambres à loyer « classique »**, où l'étudiant est totalement libre et indépendant.

> https://ensemble2generations.fr/
> https://www.cohabilis.org/
> https://www.colette.club/

Le service logement

Pour répondre au mieux à vos besoins de logement, l'université met à votre disposition un service logement (logement.vu@uvsq.fr) :

- Edition annuelle d'un guide du logement étudiant.
- Mise à disposition d'annonces de propriétaires (principalement offres chez l' habitant et location). Près de 150 annonces sont proposées annuellement sur les deux antennes de la Vie étudiante.
- Organisation d'un forum logement en juin ou juillet où vous pourrez trouver tous les acteurs du logement étudiant et rencontrer des propriétaires,
- Enregistrement des demandes de recherche de logement des étudiants sur internet et contact par le service logement si une annonce correspond à votre recherche.

Vous êtes étudiant étranger en programme d'échange

Le service logement (logement.vu@uvsq.fr) est votre interlocuteur dans votre recherche et pour la gestion des logements CROUS réservés.
Vous pouvez également demander un kit d'accueil pour votre arrivée dans les résidences

étudiantes avec le nécessaire en literie, vaisselle, etc.

Les aides au logement

Plusieurs aides sont possibles : la caisse d'allocations familiales (CAF), l'aide à l'accès au logement Loca-Pass, la garantie universelle des risques locatifs...

Informations sur les aides au logement